

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – PROJET DE LOI

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	20.11.2019	15h59	19.202	DDTE
Annule et remplace				

Auteur(s) : Groupe PopVertsSol		
Titre : Projet de loi portant modification de la loi sur les transports publics (LTP) (motorisation non fossile)		
<p>Le Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel, sur la proposition de la commission... décrète :</p>		
<p>Article premier La loi sur les transports publics (LTP), du 1^{er} octobre 1996, est modifiée comme suit :</p>		
<p style="text-align: center;"><i>Art. 27b (nouveau)</i></p>		
Motorisation	Dès 2030, les véhicules des entreprises de transports neuchâteloises subventionnées utilisés pour des courses régulières n'auront plus de motorisation thermique.	
<p>Art. 2 La présente loi est soumise au référendum facultatif.</p>		
<p>Art. 3 ¹Le Conseil d'État fixe la date d'entrée en vigueur de la présente loi.</p>		
<p>²Il pourvoit, s'il y a lieu, à sa promulgation et à son exécution.</p>		
Neuchâtel, le	Au nom du Grand Conseil : <i>Le président,</i>	<i>La secrétaire générale,</i>
<p>Motivation :</p> <p>Pour respecter les objectifs climatiques et l'exemplarité de l'État, les entreprises concessionnaires et subventionnées par celui-ci doivent être soumises à une politique prévisible en matière d'investissement.</p>		
<p>Demande d'urgence : NON</p>		

Auteur ou premier signataire :		
Laurent Debrot		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Christine Ammann Tschopp	Daniel Ziegler	Clarence Chollet
Sébastien Frochoux	Diego Fischer	Cédric Dupraz
Doris Angst	Zoé Bachmann	Xavier Challandes
Sera Pantillon	Daniel Sigg	Veronika Pantillon
Philippe Weissbrodt		